

EMEUTES

Greoli contre « l'appel à la délation »

« L'appel à la délation n'est pas de l'éducation permanente » : la ministre de la Culture s'offusque de l'initiative du MRAX, après les émeutes de Bruxelles.

La ministre de la Culture Alda Greoli (cdH) a dénoncé mercredi l'« appel à la délation » lancé par le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie (MRAX) au lendemain des émeutes qui ont secoué le quartier de la Bourse, le 11 novembre.

L'appel a été effacé

L'association, qui bénéficie de subsides de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour ses missions d'éducation permanente, avait lancé un appel public pour recevoir toute vidéo montrant « des provocations de la police », ce qui lui avait valu une volée de réactions outrées.

« Avec cet appel à la délation, le MRAX a dépassé, et de loin, sa responsabilité à faire de l'émancipation et de l'éducation permanente », a commenté mercredi Alda Greoli, interrogée sur cette polémique par le député MR Fa-

bian Culot lors de la séance plénière du Parlement.

« L'appel à la délation n'est pas de l'éducation permanente ! », a-t-elle insisté.

La ministre centriste a toutefois souligné que l'appel controversé avait rapidement été effacé, et ce à la demande même du conseil d'administration du MRAX.

« Contre l'oppression policière »

L'association avait diffusé le dimanche 12 novembre sur sa page Facebook le message suivant : « Suite aux troubles à l'ordre public de la police hier soir à la Bourse, il est important que toutes les personnes présentes qui ont filmé des provocations de la police partagent leurs vidéos auprès d'associations luttant contre l'oppression policière. »

Cette communication avait suscité des réactions indignées sur les réseaux sociaux, plusieurs internautes se demandant si un tel appel à témoins entrerait dans les compétences de l'association de lutte contre le racisme. ■

Jan Jambon : « Je n'accuse personne »

Le ministre de l'Intérieur, Jan Jambon, ne souhaite pas pointer du doigt la responsabilité de l'un ou l'autre responsable politique ou policier à propos des émeutes du 11 novembre à Bruxelles, a-t-il expliqué mercredi devant la Commission de l'Intérieur.

Sa conférence de presse organisée vendredi a suscité le mécontentement au sein de la zone de police Bruxelles-Ixelles. Certains dirigeants se sont sentis mis en cause.

« Je n'ai accusé personne. J'ai cité explicitement les conclusions du rapport, pas pour montrer du doigt des personnes mais pour voir comment il faut résoudre le problème », a-t-il déclaré.

Parmi les problèmes, le ministre a cité le manque de connaissance par le commandement sur le terrain des effectifs disponibles.

Quant à la fusion des six zones de police, le ministre et son parti, la N-VA, se sont montrés beaucoup plus prudents que le spa et le CD&V. « Je ne suis pas favorable au fait de la décréter unilatéralement, depuis le fédéral, car ce serait une catastrophe. Il faut le faire ensemble. »